

# UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



19 JUL 2024

DECRET N° 24-089/PR

Portant nomination du Conseiller Spécial du  
Président de l'Union des Comores.

## LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001 révisé par le Référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N° 06- 061/PR du 27 mai 2006, Abrogeant et remplaçant le décret N° 03-081/PR du 13 août 2003 ; portant réorganisation Générale et Mission des services de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N° 09-017/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N° 11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N° 11-139/PR du 12 juillet 2011 et N° 16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°24-077/PR du 1<sup>er</sup> juillet 2024, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

## DECRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur **HOUMED MSAIDIE**, est nommé Conseiller Spécial du Président de l'Union des Comores, chargé des Affaires Politiques, en remplacement de Monsieur NOURDINE BEN AHMED.

**Article 2** : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani